

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

<u>Nombre de membres :</u> En exercice : 15 Présents : Votants : POUR : CONTRE : / ABSTENTION : /	L'an deux mille vingt-six Le vingt mars à dix-neuf heures Le Conseil Municipal de la Commune de CERNEX dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Madame le Maire, Agnès RICHARD. <u>Date de convocation :</u> Le 16 mars 2026 <u>Secrétaire de séance :</u>
<u>Présents :</u> Agnès RICHARD, Nadine CUSIN, André SEIFERT, Odette LAUDE, Thierry DEFFAYET, Jérôme WAHL, Maryline DURET, Estelle DURET-ROYER, Virginie JACOTTET, Christelle BRETTON, Olivier SEIFERT, Sébastien CARTON, Carole BEAURE, Florian ALGARRA-SUPPO, Victor DEPPEZ <u>Absent(e)(s) avec procuration :</u> <u>Absent(e)(s) sans procuration :</u>	

Délibération n° D26-13

OBJET : ELECTION DES ADJOINTS

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L 2122-7-2,

Considérant que, dans les communes, les adjoints sont élus au scrutin de liste à la majorité absolue, sans panachage ni vote préférentiel. La liste est composée alternativement d'un candidat de chaque sexe. Si, après deux tours de scrutin, aucune liste n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, les candidats de la liste ayant la moyenne d'âge la plus élevée sont élus ;

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Premier tour de scrutin

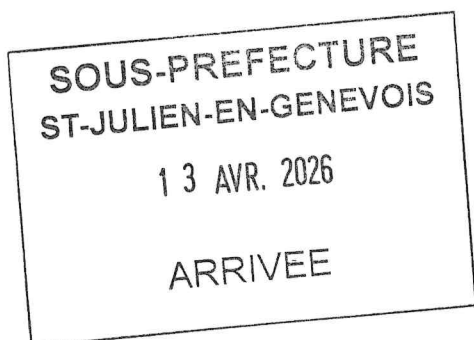
a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote	0
b. Nombre de votants (enveloppes déposées)	15
c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral).....	0
d. Nombre de suffrages blancs (art. L. 65 du code électoral)	0
e. Nombre de suffrages exprimés [b – c – d]	15
f. Majorité absolue	8

INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DE CHAQUE CANDIDAT PLACÉ EN TÊTE DE LISTE (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
CUSIN Nadine	15	Quinze

Proclamation de l'élection des adjoints

- ✓ Ayant obtenu la majorité absolue, ont été proclamés adjoints au maire et immédiatement installés les candidats figurant sur la liste conduite par Madame Nadine CUSIN.
- ✓ Ils ont pris rang dans l'ordre de cette liste, tels qu'ils figurent sur la feuille de proclamation ci-jointe.

Ainsi fait et délibéré, pour copie conforme,



Le Maire,
Agnès RICHARD



Certifiée exécutoire le 21/03/2026
Transmise en Sous-Préfecture le 25 MARS 2026
Affichée le 24 MARS 2026